

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 44227 B1** (51) Cl. internationale : **A61K 39/00; A61P 11/00; C07K 16/24; A61P 17/06; A61P 19/02; A61P 17/00**
- (43) Date de publication : **30.06.2021**

(21) N° Dépôt : **44227**

(22) Date de Dépôt : **17.02.2017**

(30) Données de Priorité : **19.02.2016 EP 16156582**

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/EP2017/053592 17.02.2017**

(71) Demandeur(s) :
• **Galapagos NV, Generaal De Wittelaan L11/A3 2800 Mechelen (BE)**
• **MorphoSys AG, Semmelweisstrasse 7 82152 Planegg (DE)**

(72) Inventeur(s) :
HAAS, Jan Dominik ; KLATTIG, Jürgen ; VANDEGHINSTE, Nick Ernest René

(74) Mandataire :
ATLAS INTELLECTUAL PROPERTY

(86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation: EP17705873.2

(54) Titre : **ANTICORPS POUR IL-17C**

(57) Abrégé : La présente invention concerne des anticorps ou des fragments d'anticorps se liant à l'IL-17C humaine. En particulier, l'invention concerne des anticorps ou des fragments d'anticorps qui présentent des propriétés bénéfiques combinées et sont donc utiles pour le traitement d'êtres humains présentant, par exemple, une dermatite atopique ou un psoriasis.

1. Un anticorps ou fragment d'anticorps spécifique de l'IL-17C dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps comprend

(a) une région HCDR1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 7, une région HCDR2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 8, une région HCDR3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 9, une région LCDR1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 13, une région LCDR2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 14 et une région LCDR3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 15, ou

(b) une région HCDR1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID No.: 20, une région HCDR2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID No.: 21, une région HCDR3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID No.: 22, une région LCDR1 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 26, une région LCDR2 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 27 et une région LCDR3 comprenant la séquence d'acides aminés de SEQ ID N °: 28.

2. Anticorps ou fragment d'anticorps selon la revendication 1, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps comprend

(a) une région HCDR1 de SEQ ID No: 7, la région HCDR2 de SEQ ID No: 8, la région HCDR3 de SEQ ID No: 9, la région LCDR1 de SEQ ID No: 13, la région LCDR2 de SEQ ID N °: 14 et la région LCDR3 de SEQ ID N °: 15, ou

(b) une région HCDR1 de SEQ ID No: 20, la région HCDR2 de SEQ ID No: 21, la région HCDR3 de SEQ ID No: 22, la région LCDR1 de SEQ ID No: 26, la région LCDR2 de SEQ ID N °: 27 et la région LCDR3 de SEQ ID N °: 28.

3. Anticorps ou fragment d'anticorps isolé selon la revendication 1 ou 2, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps est spécifique de l'IL-17C humaine, de l'IL-17C de cynomolgus et de l'IL-17C de souris.

4. Anticorps ou fragment d'anticorps selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps est un anticorps ou fragment d'anticorps humain, humanisé ou chimérique.

5. Anticorps ou fragment d'anticorps selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps comprend une région variable de chaîne lourde de SEQ ID N ° 17 et une région variable de chaîne légère de SEQ ID N °: 16.

6. Anticorps ou fragment d'anticorps selon l'une des revendications 1 à 4, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps comprend une région variable de chaîne lourde de SEQ ID N °: 30 et une région variable de chaîne légère de SEQ ID N °: 29.

7. Anticorps selon l'une des revendications 1 à 5, dans lequel ledit anticorps comprend une chaîne lourde de SEQ ID N °: 43 et une chaîne légère de SEQ ID N °: 42.
8. Anticorps selon l'une des revendications 1 à 4 et 6, dans lequel ledit anticorps comprend une chaîne lourde de SEQ ID N ° 56 et une chaîne légère de SEQ ID N ° 55.
9. Anticorps ou fragment d'anticorps selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps est un anticorps ou fragment d'anticorps isolé.
10. Anticorps ou fragment d'anticorps selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit anticorps ou fragment d'anticorps est un anticorps ou fragment d'anticorps recombinant.
11. Anticorps ou fragment d'anticorps selon l'une des revendications précédentes à utiliser comme médicament.
12. Composition d'acide nucléique comprenant une séquence d'acide nucléique ou une pluralité de séquences d'acide nucléique codant pour l'anticorps ou le fragment d'anticorps selon l'une quelconque des revendications 1 à 11.
13. Composition de vecteur comprenant un vecteur ou une pluralité de vecteurs comprenant la séquence d'acide nucléique ou la pluralité de séquences d'acide nucléique selon la revendication 12.
14. Cellule comprenant la composition de vecteur selon la revendication 13.
15. Composition pharmaceutique comprenant l'anticorps ou le fragment d'anticorps selon l'une des revendications 1 à 11 et un support ou excipient pharmaceutiquement acceptable.